



Annonce

« Rues Scolaires » Gestionnaire de Barrière

Direction : Direction Services à la Population

La Ville de La Madeleine, suite à une étude réalisée sur la sécurisation aux abords des établissements scolaires, a identifié deux sites scolaires comme pouvant être aménagés en « rue scolaire ».

L'école privée Jeanne d'Arc et l'ensemble Groupe scolaire Gaston Leclercq-Victor Hugo et le collège Yvonne Abbas

L'expérimentation est proposée lors de la dernière période de l'année scolaire soit du 13 mai au 5 juillet 2024.

Principe : fermer, à la circulation automobile, les rues d'accès aux établissements scolaires aux horaires d'entrée et de sortie des élèves.

Pour le site de l'école Jeanne d'Arc :

- Fermeture de la rue Faidherbe : de l'intersection Saint Maurice jusque l'intersection Briand/Legay les lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire de 8h15 à 8h45 et de 16h15 à 16h50 (circulation réservée dans le tronçon aux piétons, trottinettes et vélos (pied à terre)

Du 13 mai au 7 juin, les missions sont confiées aux agents de la police municipale.

Deux postes à pourvoir ensuite, dans un premier temps du 10 juin au 5 juillet 2024.

Missions prioritaires :

Garantir la fermeture à la circulation de la rue Faidherbe aux abords de l'école Jeanne d'Arc aux horaires d'entrée et de sortie des élèves.

- Récupérer les 2 barrières Vauban fixées sur les grilles devant l'école et les placer à l'entrée de rue et en bout de rue (intersection Brian/Legay) selon les plans
- Fermeture à la circulation de 8h15 à 8h45 et de 16h15 à 16h50
- Présence sur le site dès 8h et dès 16h
- Connaître les règles spécifiques de circulation des véhicules à moteur, sans moteur et des piétons dans la rue, les dispositions des arrêtés municipaux et les règles de sécurité pour les véhicules prioritaires
- Connaître et savoir expliquer la démarche au regard des enjeux de sécurité et environnementaux
- Connaître le quartier et pouvoir renseigner sur les itinéraires de déviation
- Adopter une attitude courtoise avec tous et en toute circonstance

Participer à l'évaluation de la démarche

- Observer les usages et renseigner le questionnaire d'évaluation fin juin
- Faire remonter en temps réel les difficultés rencontrées
- Faire remonter les pistes d'amélioration en cas de pérennisation de la démarche

SPÉCIFICITÉS ET CONTRAINTES LIÉES AU POSTE

- Ponctualité et assiduité
- Position statique
- Port d'un EPI (dossard jaune floqué « sécurité Ecole »)
- Port de charge (15kg/barrière à deux)
- Formation à la prise de fonction par la Police Municipale
- Immersion et observation les deux derniers jours de la semaine du 3 juin 2024

Horaires :

Présence sur site

Lundi 8h-9h/16h-17h

Mardi 8h-9h/16h-17h

Jeudi 8h-9h/16h-17h

Vendredi 8h-9h/16h-17h

Rémunération :

Vacation à l'heure : 15€

RESSOURCES / COMPETENCES

Savoir-faire :

- Manipuler les barrières

Savoir être :

- Être ponctuel
- S'adapter au public
- Capacités relationnelles et comportementales
- Capacité à prendre rapidement une décision
- Réagir avec calme et retenue en cas d'agression verbale